

SEINE & MARNE, LE MAGAZINE — **SEINE & MARNE, LE MAGAZINE**
CHANGE DE FORMULE

Rédactrice et lectrice du Seine & Marne Mag, Julia Dumoulin tient le nouveau numéro du Seine & Marne Mag distribué le 29 août 2022. © Département de Seine-et-Marne

C'est un tout nouveau Seine-et-Marne, Le magazine que vous tenez entre les mains. En prise avec son époque et avec les préoccupations des Seine-et-Marnaises et Seine-et-Marnais, il bénéficie d'une maquette modernisée et de nouvelles rubriques. À lire selon vos envies : au format papier ou en version digitale.

Bonne lecture !



Créé le: 29/08/2022

Encore plus proche des lecteurs

Le « Mag » fait peau neuve ! À compter de ce lundi 29 août, le magazine bimestriel du Département de Seine-et-Marne change de format en offrant une nouvelle dynamique de lecture avec dorénavant 4 grandes rubriques, toujours ancrées dans l'actualité du territoire.

Parmi les nouveautés : la rubrique « entreprendre », avec une page consacrée à l'emploi en Seine-et-Marne, et la rubrique « CQFD » qui présente concrètement ce que fait le Département pour vous.

Vous l'aurez remarqué aussi : ce nouveau format fait la part belle aux couleurs et aux photos. Du côté des contenus, pas de grands changements : le texte est aéré et les sujets « environnement » sont davantage mis en avant sous l'intitulé « Découvrir ». Enfin, nos lecteurs retrouveront les pages consacrées aux projets d'aménagement des cantons, les rendez-vous culturels ainsi que le retour en images.

Le dossier de ce nouveau numéro porte sur le « Bouclier sécurité » qui marque la rentrée. Bonne lecture !



Envie de le lire où vous voulez, quand vous voulez ? La version numérique du Seine & Marne, Le magazine et les anciens numéros sont à consulter sur [Calaméo](https://fr.calameo.com/account/book) (<https://fr.calameo.com/account/book>).

Seine & Marne, Le magazine n°141

PUBLICATIONS



SEINE-ET-MARNE MAGAZINE

Seine & Marne, Le magazine n°141

Toujours soucieux de protéger nos jeunes Seine-et-Marnais, cette rentrée est également marquée par la mise en place d'une nouvelle mesure du « Bouclier de sécurité ». En effet, les brigades de médiateurs sont opérationnelles, elles ont vocation à soutenir les équipes pédagogiques dans les 129 collèges du Département afin de favoriser le dialogue entre les élèves.

Face à un contexte économique difficile, les élus du Conseil départemental ont voté l'extension du dispositif CantiNéo pour permettre aux familles aux revenus modestes de bénéficier d'une aide supplémentaire pour que tous les collégiens puissent accéder à la restauration scolaire.

Les élus du Département sont au travail pour répondre à vos préoccupations du quotidien et vous permettre d'aborder ce mois de septembre en toute sérénité.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 19.8

MO